

<p>Département de la Moselle</p> <p>Arrondissement de Metz-Campagne</p> <p>Nombre de Conseillers élus : 15</p> <p>Conseillers en fonction : 15</p> <p>Conseillers présents : 13</p> <p>Procuration :</p> <p>Date de la convocation : 21.05.2021</p>	<p>COMMUNE DE GRAVELOTTE</p> <p>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Séance du jeudi 27 mai 2021</p> <p>Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire.</p> <p>Membres présents : TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - DONVAL Denis - SCHURCH Christophe - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER Nathalie - - Emilie GAILLOT- POTIER Christophe - MULLER Hervé</p> <p>Absents excusés : GRANDPIERRE Marie-France - LOUIS Aurélie</p>
--	---

Délibération 18/2021

RENOVATION ENERGETIQUE ET THERMIQUE DE L'ECOLE :

L'école maternelle de Gravelotte, construite en 1955 et ses deux logements situés à l'étage sont actuellement chauffés par des énergies fossiles (fuel et gaz).

Ce bâtiment n'est pas isolé.

Une extension datant de 1995 est correctement isolée mais chauffée au gaz.

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a lancé un appel à projet au titre de la DSIL concernant la transition écologique.

Soucieux de la préservation de son patrimoine dans un développement durable et de satisfaire à la future réglementation thermique et énergétique, le conseil municipal décide de répondre à cet appel à projet.

Après en avoir délibéré, le conseil,

- Décide de réaliser les travaux visant à améliorer la performance thermique et énergétique de l'école (isolation et ventilation ...).
- Décide de remplacer les systèmes de chauffage basés sur des énergies fossiles par des énergies renouvelables.
- Le montant des travaux est estimé à 404 960€ HT.
- Charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions nécessaires, notamment auprès de l'Etat (DSIL), et de la région GRANDDEST (Climaxion).
- De réaliser toutes les opérations administratives et financières liées à cette opération.

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 28/05/2021

Le Maire,

Michel TORLOTING

